la Nouvelle République.fr

PIERRES EN SOMMEIL. L'intriguant patrimoine des cimetières familiaux protestants

Sur la commune de Rouillé (Vienne), rares sont les propriétés privées sans cimetière.

© (Photo NR, Marie-Céline Dubois)

Par **MARIE CELINE DUBOIS**

Publié le **10/12/2023 à 10:00**, mis à jour le **10/12/2023 à 19:30**

Entretenus, abandonnés, dans les bois, sur les propriétés privées, plus de 3.000 cimetières familiaux protestants sont ancrés dans le paysage du Poitou. Un patrimoine culturel dense et préservé.

Si vous ne connaissez pas précisément les emplacements des cimetières familiaux protestants, vous ne pourrez pas les trouver. C'est un peu comme une chasse aux trésors.

Après quelques kilomètres en voiture, en hésitant à l'entrée de plusieurs bosquets puis en longeant un champ et en écrasant les ronces, cette tombe de 1890 s'offre à nous. La mousse estompe les écritures, le lierre embrasse la pierre et le casque militaire s'incruste doucement sur la tombale.

> “ Sur Rouillé, on compte 130 cimetières ”
>
> **Suzette Favereau** ASCFP

Ici, sur ce bout de terrain, il n'y a qu'un caveau, mais la région du Poitou regorge de ces cimetières atypiques, 3.000 en tout. *« Sur la commune de Rouillé* (Vienne)*, il y en a cent trente, composés d'une à quarante tombes, datées dès le 18e siècle »*, précise Suzette Favereau responsable de l'inventaire de l'Association pour la sauvegarde des cimetières familiaux protestants (ASCFP). « *À la Crèche* (Deux-Sèvres)*, il y en a deux cent soixante-dix. Pratiquement tous sont sur des terrains privés. »* C'est le cas à l'arrière de cette demeure abandonnée d'un hameau, derrière des clapiers à lapins, trois stèles sombrent en terre.

Le maire de Rouillé, Jean-Luc Soulard témoigne. *« Quand on est du coin, on le sait. J'ai acheté mon ancienne maison avec un cimetière au fond du jardin. L'acte notarié précisait même le droit de passage à la famille des défunts, mais je n'ai jamais vu personne. »* Il paraîtrait que des acquéreurs achèteraient leur propriété pour cette raison. *« J'en connais qui voulaient se faire enterrer chez eux »*, souligne la responsable de l'ASCFP. Cette tradition bien que soumise à autorisation, est toujours pratiquée. Toutes ces pierres tombales ne sont pas livrées à la nature, l'association en entretient cent soixante-dix. *« Nous sommes mandatés et rémunérés par les familles. Parfois, nous faisons aussi des restaurations »*, explique Liliane Baltazar, en charge des chantiers de l'ASCFP.

Abandonnée depuis années, cette tombe trône cachée au milieu d'un bosquet
© (Photo NR, Marie-Céline Dubois)

Mais pourquoi y a-t-il autant de petits cimetières souvent situés à l'abri des regards ? Au 16e siècle, le Poitou est sous la coupe d'une forte propagande évangéliste et la foi des protestants s'installe.

L'origine des cimetières de familles est antérieure à la promulgation de l'Édit de Nantes en 1598, où la religion réformée était illégale. Les morts n'avaient pas le droit aux sépultures dans le cimetière paroissial réservé aux catholiques. Les cimetières familiaux se sont donc constitués. *« Il fallait cacher les sépultures »*, ajoute Suzette Favereau.

Le Cèdre symbolique des cimetières protestants

L'association a répertorié et mis en ligne sur son site l'inventaire de ces nécropoles, mais aujourd'hui encore, toutes ne sont pas connues, alors les bénévoles continuent la quête. *« Nous faisons des randonnées pour tenter d'en découvrir. Nous regardons le cadastre, lorsqu'il y a une petite parcelle 20-30 m², c'est louche. Et quand il y a un cèdre, un yucca, un buis ou un laurier-sauce, c'est sûr, il y a un monument. Ce sont des arbres emblématiques du protestantisme »*, s'accordent les bénévoles.

Sur chaque pierre tombale protestante est écrit un verset de la Bible.
© (Photo NR, Marie-Céline Dubois)

Les caractéristiques architecturales sont même parfois très locales. *« À Rouillé et ses environs, le style des tombes est particulier*, raconte Liliane Favereau. *Chaque tailleur de pierres a son style. Avec le temps, on arrive à reconnaître les signatures. »*

Si certaines sont spectaculaires, d'autres sont plus classiques avec des récurrences : tombeaux hors sol, gravé : *Ici repose*, étoile à cinq branches, motifs de pensées, chardons, artichauts. *« Lorsqu'il y a une colonne brisée, c'est une vie brisée, donc une ou un jeune »*, poursuivent sur le terrain les deux femmes.

Seulement, il arrive que ces cimetières deviennent embarrassants pour les propriétaires des terrains : au milieu d'un champ, abandonnés ou gênants, certains ont été tentés de les faire disparaître. Les représentantes de l'ASCFP rappellent que la loi est là pour les préserver. *« C'est une violation de sépultures. Cela peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 € d'amende. »* Et l'association forte de deux cent soixante-dix adhérents, veille sur ces dormeurs de l'éternel.

Les dates clefs

> 1712 : première mention connue d'inhumation protestante dans un terrain familial en Deux-Sèvres.

> 1804 : création des cimetières communaux hors des bourgs.

> 1997 : création de l'association pour la sauvegarde des cimetières familiaux protestants (ASCFP).

> 2000 : obligation d'avoir l'avis d'un hydrogéologue agréé pour une inhumation en terrain privé.

> 2007 : premiers recensements des cimetières familiaux par l'ASCFP.

> 2023 : premier recensement des cimetières familiaux protestants au PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) de la communauté de communes de Niort.

la Nouvelle République.fr